



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Mars – Avril 2009
Bulletin N°51

EDITORIAL

Les mille ans de Saint-Martin

Pourquoi parler du millénaire de l'église Saint-Martin, qui n'est pas dans notre quartier mais au Vieux-Pays?

Plusieurs éléments nous y invitent.

Tout d'abord, il faut bien comprendre que la plupart des associations de quartier sartrouilloises coopèrent ensemble régulièrement, sans esprit de clocher ou de chapelle, pour défendre le bien commun. Et cette église millénaire en fait partie.

Ensuite, notre amie et voisine Françoise Denais s'est fortement impliquée pour suivre la restauration du bâtiment religieux et pour reconstituer l'histoire de cet édifice au cœur de la vie sartrouilloise pendant plusieurs siècles.

Enfin le père Alexandre de Bucy a sollicité toutes les associations pour participer à l'animation des festivités. Notre Association a répondu présente dans le cadre du CADEB (1). Notre idée, c'est de nous intéresser, non au millénaire passé, mais au suivant et au devenir de notre petite planète, si fragile. Nous envisageons la projection d'un film sur les risques du changement climatique, suivie d'un débat. Nous en reparlerons.

En attendant, profitez largement de toutes les festivités du millénaire, qui s'annoncent mémorables.

AGENDA

- Samedi 7 mars, à 9h30, à la maison du parc départemental de la Borde, à Montesson: assemblée générale du CADEB (1).
- Mardi 17 mars : reprise du ramassage des déchets verts dans notre quartier.
- Samedi 21 mars 2009, de 9h à 16h : Portes ouvertes au lycée Jules Verne. Entrée, 2 rue de la Constituante. Site : www.lyceejulesverne.net.
- Du 26 avril au 3 mai : Festivités du millénaire de l'Eglise Saint-Martin (concerts, conférences, ...)
- Lundi 27 avril : conférence historique sur les mille ans de l'église, par Françoise Denais, présidente des amis de l'histoire de Sartrouville., à 20h à l'église Saint-Martin
- Mercredi 29 avril : à 20h, concert organisé dans l'église par le Comité du Vieux-Pays. Entrée libre. Participation aux frais

(1) CADEB: Collectif d'environnement dans la boucle de Montesson, auquel notre Association est adhérente.

- Mercredi 6 mai : réunion annuelle de quartier avec M. le Maire, à 20h., au lycée Jules Verne.
- Samedi 16 mai : nettoyage des berges de Seine, avec le Comité du Vieux Pays.
- Dimanche 17 mai: Sortie vélo avec l'Association. Départ à 9h30 depuis le rond-point Alfred Foulon. Destination : l'étang du Corra en forêt de Maisons-Laffitte
- Samedi 13 juin : repas de quartier au Lycée Jules Verne.

ADHESIONS A L'ASSOCIATION

Les adhésions 2009 rentrent normalement (plus d'une centaine à ce jour). Nous enregistrons avec plaisir quelques nouvelles adhésions, rue Léon Fontaine, rue Phèdre, rue Victor Hugo, rue Jean Nicolle, rue Roger Salengro.... Nous souhaitons la bienvenue à ces habitants qui rejoignent notre Association. Les renouvellements sont bien entendu les plus nombreux, et nous remercions tous ces adhérents pour leur fidélité. En 2009, notre Association s'efforcera de continuer à œuvrer dans l'intérêt du quartier, pour une meilleure qualité de vie et le renforcement du lien social entre habitants.

SECURITE ROUTIERE

Notre Association est adhérente depuis de nombreuses années à la Ligue contre la violence routière. Nous devons montrer l'exemple, respecter le code de la route et être des acteurs prudents et responsables.

Pour y contribuer, nous vous proposons un guide en 8 fiches du « Bien conduire aujourd'hui ».

Il est disponible sur le site Internet de l'Association : www.arqm.asso.fr/

REUNION DE QUARTIER AVEC M. LE MAIRE

La traditionnelle réunion annuelle de quartier avec notre Maire, Pierre Fond, et des représentants de la municipalité, aura lieu le mercredi 6 mai à 20h. Cette réunion se déroulera cette année au lycée Jules Verne. Nous remercions Mme Argo, proviseur du Lycée, de nous accueillir dans son établissement. Après une brève présentation audiovisuelle des activités de l'Association, les participants pourront poser toutes leurs questions à M. le Maire. Comme indiqué dans le bulletin spécial de février 2009, nous vous invitons à déposer préalablement vos questions écrites auprès de l'Association qui transmettra.

SANTE

Le dispensaire fermé définitivement

S'il est un sujet qui divise les habitants du quartier, c'est bien celui-là !

Les uns y voient un acte de bonne gestion, permettant que nos impôts n'augmentent pas trop, et sont sensibles à l'argument du double emploi avec le centre Yves Culot, sur le Plateau. De plus, le centre de santé Maurice Berteaux exerçait ses activités dans un bâtiment ancien qu'il était impossible de rénover à un coût raisonnable. Pour ceux-ci, la fermeture est donc justifiée.

D'autres – probablement signataires de la pétition qui selon ses auteurs a recueilli plus de 6200 signatures - regrettent ce désengagement de la municipalité dans le secteur de la santé. Ce centre de proximité assurait environ 10.000 visites par an, et ne « coûtait », selon les estimations de l'association de défense, que 1,88 euros par habitant/an (en 2007), alors même que toutes les subventions possibles n'étaient pas sollicitées. Ils demandent sa réouverture.

D'autres enfin sont perplexes devant ce dossier qui dégénère en querelle politicienne, ne s'y retrouvent pas dans les batailles de chiffres et regrettent l'absence de débat et d'information préalable à la décision.

Un scanner à Sartrouville

Dans notre précédent bulletin, nous annoncions l'acquisition d'un scanner « dernier cri » par l'hôpital des Courses à Maisons-Laffitte. Nous avons omis de signaler que depuis décembre 2007 il est aussi possible de passer un scanner au centre d'imagerie médicale 67 avenue Maurice Berteaux à Sartrouville (face à ATAC). Tél. 01 30 86 96 81 L'omission est réparée.

ENVIRONNEMENT

Des arbres remplacés

Les arbres vieillissent ... et meurent. Il faut alors les remplacer. C'est ce qui a été fait avenue Alfred Foulon où plusieurs arbres en fin de vie ont été abattus et immédiatement remplacés par d'autres qui ne demandent qu'à grandir.

Les arbres vont-ils disparaître sur la digue ?

Pour le moment, il s'agit de simples travaux d'entretien effectués par les services de l'Etat. A partir d'une barge, les arbres situés en pied de berge ont été abattus, afin d'éviter toute gêne à la navigation. Les travaux ont commencé à Montesson la Borde et se sont – pour le moment ?- arrêtés au droit de l'avenue Alfred Foulon, dans notre quartier. Il serait utile de les continuer.

Dans le cadre de la rénovation à venir de la digue, le devenir des arbres est incertain. L'Etat demande leur abattage pur et simple. En effet, les racines des grands arbres, notamment quand ils meurent, pourrissent et créent autant de conduits qui fragilisent la digue en période de crue. La ville souhaite conserver quelques arbres. Aura-t-elle gain de cause ? Rien n'est moins sûr.

L'eau est trouble

Le lundi 23 février au matin, l'eau du robinet était jaunâtre. Le temps de vérifier auprès des voisins, le problème semblait toucher une bonne partie du quartier. En début de

matinée, Veolia, régisseur de la distribution de l'eau, n'était au courant de rien. En fin de matinée, l'explication a pu nous être fournie. Les pompiers ont fait des essais sur les bouches à incendie de l'avenue Jean Jaurès, avec beaucoup de pression. La rouille déposée sur les canalisations anciennes s'est décollée, provoquant le changement de couleur de l'eau du robinet. Tout est rentré dans l'ordre progressivement, après une purge des canalisations effectuée par un agent de Véolia.

VOIRIE

La rue Jean Nicolle

Encore un incident de la vie ordinaire dans cette rue du quartier : une maman qui retient son gamin au passage d'un bus qui mord sur le trottoir impair. C'était en janvier dernier. Elle en a été quitte pour une grande peur.

Sans connaître cet incident, la question de la rue Jean Nicolle a été abordée de nouveau lors du conseil de notre Association le 24 janvier dernier. Il est rappelé que M. le Maire nous a promis « *une étude diagnostique, portant notamment sur le nombre et la vitesse des véhicules, et les risques encourus pour les piétons sur le trottoir impair. En fonction des résultats de cette étude, et si nécessaire, des aménagements seront proposés.* » Cette étude est attendue avec impatience.

Pour les membres du Conseil, deux priorités se dégagent :

- Assurer la sécurité des piétons côté impair, en empêchant les véhicules de circuler sur le trottoir, par tout dispositif approprié (barrières, potelets, bordure surélevée par endroits, ...)
- Sécuriser la traversée des piétons au carrefour avec l'avenue Jean Jaurès.

Les intempéries à Sartrouville

Plusieurs épisodes neigeux se sont succédés dans notre commune, rendant glissant les trottoirs et chaussées.

Les services techniques de la ville sont intervenus régulièrement pour sécuriser en priorité les grands axes et les accès aux bâtiments publics, notamment les établissements scolaires. En ce qui concerne les trottoirs, il est rappelé que « *tout habitant est tenu de saler, sabler ou déneiger le trottoir au droit de la propriété, du magasin, de l'atelier ou de l'immeuble qu'il occupe.* »

Extrait du guide du bien vivre à Sartrouville, téléchargeable sur le site Internet de la ville.

L'avenue de la République va s'embellir

Les travaux doivent commencer à l'été et durer plusieurs mois. Ils concerneront la portion comprise entre le pont SNCF et la rue de Strasbourg (feu tricolore). Le projet a été présenté aux commerçants. La rénovation s'apparentera à celle réalisée l'an dernier avenue de Stalingrad. Faudra-t-il interrompre la circulation et mettre en place des déviations, mais par quelles rues ? Pour leur part, les commerçants souhaitent que les travaux s'effectuent en demi-chaussée, pour permettre l'accès des clients pendant la rénovation de l'avenue. Le projet devrait être présenté aux associations de quartier de même que les résultats de l'étude de circulation.

Les aménagements pour le nouveau Lycée

Le lycée privé Jean-Paul II accueillera ses premiers élèves à la rentrée scolaire de septembre 2009, dans les bâtiments

anciennement Thomson, situés dans le Vieux-Pays, près de la Seine, en limite de Corneilles. La ville ne participe pas au financement du lycée qui est assuré principalement par les fonds du diocèse et ceux du « plan espoir banlieue » de Fadela Amara. En revanche, l'aménagement des accès est à la charge de la ville. Le projet a été présenté à une délégation du CADEB et de Réseau Vélo 78. Le quai Pierre Brunel sera accessible aux véhicules jusqu'à une dépose-minute créée près de l'entrée du lycée mais restera en impasse au-delà. L'accès en transport en commun s'effectuera à partir de la gare routière du collège Louis Paulhan. Une piste cyclable bidirectionnelle sera créée sur le quai Pierre Brunel, côté Seine, à partir de la rue Guy de Maupassant. En revanche, aucun autre aménagement cyclable n'est prévu dans un avenir proche pour l'accès au lycée.

Petits aménagements demandés : (voir notre précédent bulletin)

- A l'entrée de la rue Victor Hugo (où les 2 trottoirs sont étroits sur une dizaine de mètres), l'Association propose un aménagement d'attente.
- Mise en place de potelets à l'intersection de la rue Henri Dunant et des quais.
- Traitement de quelques « nids de poule » sur chaussées du quartier (certains ont été traités, d'autres sont apparus !).

URBANISME

Le projet immobilier du 28 avenue Jean Jaurès

Sur le terrain acquis par le promoteur, il y a actuellement un pavillon, voué naturellement à la démolition. Il vient d'être muré, après relogement dans une autre commune de la locataire qui l'occupait de longue date.

Quant au permis de construire, il n'est toujours pas accordé. Il devrait l'être courant avril. Demandé en juin 2008, il porte sur « 55 logements en habitat collectif, individuel et commerce ». Le demandeur est la société ICADE, filiale de la Caisse des Dépôts. Le projet est présenté ainsi sur le site Internet du promoteur : www.icade.fr en rubrique « particuliers » « futures résidences ».

SARTROUVILLE - 78 - Coeur de Ville

Au cœur de Sartrouville, la résidence bénéficie de tout ce qui concourt à rendre la vie facile et agréable : proximité immédiate du quai du Pecq, de la gare, des commerces, des services... Lumineux et confortables, les appartements, du studio au 5 pièces, vous séduiront par leur conception.

Mise en vente prévisionnelle : 4ème trimestre 2008

Impossible d'en savoir plus actuellement, car pendant la période d'instruction par les services municipaux, le dossier n'est pas accessible au public. Seules sont connues les règles d'urbanisme applicables dans ce secteur, qui font l'objet d'une présentation sur le site de l'Association, www.arqm.asso.fr/. Les internautes sont invités à s'y reporter.

Terrain à bâtir avenue Mansart

Un des derniers terrains à bâtir du quartier vient d'être revendu. D'une superficie d'un peu plus de 500m², il était

proposé au prix de 460.000 euros. Nous ne connaissons ni le prix réel de la transaction ni l'acquéreur.

CULTURE

Bientôt un cinéma multiplexe à Sartrouville ?

Il s'agit d'un projet ambitieux avec 9 à 12 salles de cinéma, dont l'une de 500 à 600 places, des restaurants et des activités de loisirs, ou en relation avec le futur pôle nautique tout proche. Le terrain envisagé pour l'accueillir est situé en sortie de ville, direction Montesson, entre la rue du bas de la Plaine (celle qui mène à l'actuelle piscine) et le chemin du fossé Turquant. A l'origine de ce projet, on trouve la propriétaire du cinéma ABC de Sartrouville (qui détient également les cinémas C2L de Poissy et Saint-Germain-en-Laye).

(Source : le Courrier des Yvelines du 11 février 2009).

Un nouvel espace culturel municipal

La ville a acquis les locaux de l'ancienne église Saint Pierre-Saint Paul, à l'angle de la rue des Rosiers et Louise Michel. Grâce à des aménagements modulables, ils serviront de salles de réunions et d'exposition. Le musée de Sartrouville s'y installera aussi à demeure, libérant ainsi les locaux de l'ancien presbytère, près de Saint-Martin, que la paroisse souhaite récupérer pour ses activités. Les travaux, estimés à 500.000 euros, commenceront à l'automne et dureront de 4 à 6 mois.

HISTOIRE LOCALE

Saint Martin a bientôt mille ans (suite)

Il y a presque un an, en Juin 2008, je vous avais parlé de l'Eglise St Martin, effleurant son histoire longue de 1000 ans et précisant quelque peu les travaux qui venaient d'y être effectués.

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, (*) ils sont maintenant pratiquement terminés : la messe de consécration du nouvel autel aura lieu le 3 mai prochain, clôturant ainsi toute une série de manifestations dont vous connaissez sans doute les détails grâce aux différentes informations parues dans les journaux.

Des reprises de piliers à l'extérieur sont en cours, il n'y a plus qu'à attendre la pose d'un tympan : avez-vous remarqué au dessus du portail d'entrée un demi cercle de pierre sans décoration : cette pierre a été posée au 19^{ème} siècle, au moment des grands travaux qui ont modifié la façade de l'Eglise dans le but sans doute d'y apposer un tympan et ce ne fut jamais fait – ce n'était qu'un report de date puisque le 11 Novembre 2009 un haut relief s'accordant avec le style médiéval de l'ensemble sera apposé sur cet emplacement.

Il accompagnera magnifiquement les portes peintes en rouge dont le résultat final est fort agréable : du pont de Maison on les distingue nettement : cela a toujours été le rôle de St Martin, on dit qu'au Moyen Age, ceux qui traversaient la forêt de St Germain et qui n'étaient évidemment pas équipés de GPS montaient dans un arbre et se repéraient à la pointe du clocher – Vrai ou faux, les « on-dit » ont toujours un fond de vérité.

* ouverture de St Martin tous les jours, hors vacances scolaires de 16 h à 17 h 30

Cette sculpture représentera un Christ en gloire créé par un maître sculpteur : Une souscription vient d'être lancée par la paroisse pour sa réalisation et ce sera donc le point final de ces travaux de restauration et d'embellissement qui témoigneront (dans 1000 ans ?) que notre génération aura tenu à donner une marque de son attention et de son affection à l'édifice.

L'escalier des 69 marches

Reste maintenant l'escalier – Ah l'escalier !, son histoire, si elle n'est pas de 1000 ans est fort longue aussi : au 18^{ème} siècle l'abbé Leboeuf disait, en parlant de sa visite au sanctuaire : «*on y monte (à l'église) par un escalier de 30 à 40 degrés du côté du couchant...*»

Il existait donc sur la butte un premier escalier qui devait d'ailleurs en 1758 être fort décrépi : son successeur n'a rien à lui envier. Il fut construit grâce au legs de Mme Bordin en 1847, puis refait et son parcours initial dévié en 1897 à la fin des grands travaux du 19^{ème} siècle qui ont aménagé le parvis et la façade actuelle de l'église.

Cet escalier est fort pittoresque, son environnement longtemps ignoré a été soigneusement aménagé par la Ville depuis 1994, et les vignes qui l'entourent et les rosiers qui le bordent forment un bien joli cadre à ce site unique, on peut le dire, dans la région et qu'il est plaisant d'admirer et de photographier. Néanmoins, tout tortueux et sympathique qu'il soit, il nécessite une descente (ou une montée) précautionneuse c'est le moins qu'on puisse dire... espérons que bientôt, il sera refait sans perdre son cachet pour que les jeunes et les moins jeunes puissent prendre plaisir à l'emprunter et qu'il retentisse à nouveau des jeux des enfants.

Un petit regret : l'estaminet qui faisait l'angle de la rue du Tour et de l'Eglise, « Aux 69 marches » a disparu – Ce fut pendant des décennies le rendez-vous des habitants de Sartrouville lors des fêtes populaires et religieuses, il recevait même la visite des servants de la batterie installée à l'angle des routes de Cormeilles et d'Argenteuil (rue de la Batterie) pendant la guerre de 1914.

Françoise Denais - AHSE

TRANSPORTS EN COMMUN

La liaison en heures creuses de semaine avec Paris Saint-Lazare

Il n'y a pas d'avancée à notre connaissance sur ce dossier, malgré une pétition de 5000 signatures début 2008. Avec le CADEB, nous demandons toujours le rétablissement de cette liaison directe utile pour de nombreux usagers.

Le RER A

Après plus de 12 000 usagers de cette ligne qui avaient signé l'an dernier une pétition pour « l'amélioration du fonctionnement du RER A », une soixantaine d'élus de communes riveraines viennent de rendre public un livre blanc. Après un état des lieux des dysfonctionnements actuels, ils « exigent, au nom des usagers et dans les meilleurs délais, des mesures concrètes et efficaces pour améliorer le fonctionnement de la ligne A du RER. »

Suivent une série de propositions à mettre en œuvre « immédiatement », et des réflexions pour l'avenir « pour éviter la thrombose en Ile-de-France. » Le livre blanc est téléchargeable sur le site Internet du CADEB : www.cadeb.org

La Tangentielle Nord

Elle pourrait bien arriver à Sartrouville en 2016-2017, comme annoncé dans le cadre de l'enquête publique. Pour un projet de cette envergure – 28km en contournement de Paris par le Nord – ce serait un exploit. Pour le moment, les études préalables au lancement des travaux se déroulent normalement, sans mauvaise surprise, ni financière, ni technique. Le financement est acquis pour lancer les travaux du tronçon central – Epinay/Le Bourget – et les études pour les prolongements, à l'est jusqu'à Noisy-le-Sec et à l'ouest jusqu'à Sartrouville. Pour la suite des travaux, il reste à réunir les fonds auprès de l'Etat, de la Région Ile-de-France et des départements traversés. Ce projet sera bénéfique à notre commune, avec le réaménagement de la gare RER/SNCF pour accueillir le terminus de la ligne, la construction d'une gare nouvelle sur le Plateau, la suppression des 2 passages à niveaux routiers existants et des 2 passages piétons (un seul sera remplacé par un passage souterrain pour accéder au quartier des Richebourgs), la mise en place de protections phoniques pour atténuer le bruit des trains de fret qui continueront à circuler sur les voies existantes.

COMMERCE LOCAL

Les vœux des commerçants

Plusieurs membres de l'Association ont assisté aux vœux des commerçants, à l'espace Gérard Philippe, le 3 février dernier, dans une ambiance très conviviale. Merci à Denis David, président de l'UCAPS, pour son invitation.

ATAC devient « Simply Market »

Les anciens du quartier ont connu « Viniprix » puis « VP » et autres SUMA. A compter du 1er avril prochain, ATAC s'appellera « Simply Market », à l'instar de nombreux autres magasins du groupe. Un nom « français » aurait été préférable, mais le marché est mondial ! Il faudra s'habituer. Rassurons tout de suite nos lecteurs : le magasin de l'avenue Maurice Berteaux demeure dans le groupe Auchan, le personnel reste en place, les horaires d'ouverture sont inchangés. En revanche, on peut attendre de cette nouvelle enseigne « des prix plus bas permanents », « avec une offre de 7000 à 8000 références, équilibrée entre marques nationales, marque de distributeur (produits Auchan) et premiers prix. ». Les bonnes relations avec les associations locales seront conservées ainsi que l'attention portée au développement durable, et notamment l'espace « bio équitable » proposé depuis septembre 2007 dans le magasin, avec de nombreuses références.

Pour en savoir plus www.simply-market.fr/

Bulletin rédigé par l'Association, le 26 février 2009